



Samedi 19 août 2017

## FEUX DE FORÊTS dans les Bouches-du-Rhône : le Préfet appelle à la prudence CP n°1

---

Un incendie s'est déclaré dans les Bouches-du-Rhône, ce jour dans le secteur de Pérussonne au sud d'Aubagne à 17h30.

Il a actuellement parcouru près de 150 hectares.  
Le préfet a ouvert la cellule de crise en Préfecture.

### 1 | Point de situation à 20h30

- L'incendie a lieu entre les communes d'Aubagne et Carnoux-en-Provence.
- A cette heure aucune habitation n'est touchée.
- 270 pompiers sont actuellement sur place. Tous les moyens sont engagés pour lutter contre l'incendie (80 véhicules, 2 hélicoptères bombardier d'eau, 4 canadiens, 2 trackers, 1 dash et 1 hélicoptère de commandement). Le PC de site se trouve à l'entrée de Carpiagne en venant de Carnoux.
- La ligne SNCF entre Aubagne et Cassis a été coupée.
- Les lignes électriques RTE 17 et 19 sont coupées.
- La sortie Carnoux de l'A50 est fermée.

### 2 | Évolution prévue et conséquences possibles

Plusieurs habitations sont concernées par l'évènement, les pompiers recommandent le confinement. Tous les moyens sont mis en œuvre pour les protéger.

Un centre de vacances a été évacué. Les vacanciers sont à l'abri.

Une maison de retraite est en confinement.

L'incendie semble se diriger vers la commune de Carnoux-en-Provence, la commune a ouvert la salle Mont-Fleuri.

Le vent va se renforcer dans la soirée.

### 3 | Consignes de comportement

Devant les risques associés à cette alerte, le Préfet rappelle les consignes de comportement :



- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers ;
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, les éloigner si possible du bâtiment ou les plonger dans une piscine ;
- Pour éviter une explosion :
  - Rentrer dans le bâtiment le plus proche, un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri ;
  - Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air ;
  - Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées, etc.). Arrêter la ventilation, la fumée arrive avant le feu ;
  - Suivre les instructions des pompiers, ils connaissent le danger ;
- Ne jamais s'approcher à pied ou en voiture d'un feu de forêt ;
- Rentrer les tuyaux d'arrosage, ils serviront après le passage de l'incendie ;
- Garder son calme, les services de secours arrivent.

Site internet la Préfecture des Bouches-du-Rhône : [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>